

MAFE Working Paper 6

**La migration internationale sénégalaise
Des discours publics à la visibilité statistique**

LESSAULT David, Géographe, Post-doctorant (INED)

MEZGER Cora, Economiste, Doctorante (Université de Sussex-INED)

Journées d'étude pluridisciplinaires destinées aux doctorants

14, 15, 16 avril 2009, Poitiers



*Funded under the
Socio-economic
Sciences & Humanities
Theme*



INTRODUCTION

A l'image des migrations d'Afrique subsaharienne, la migration internationale sénégalaise est souvent présentée dans les discours politique et médiatique comme une entrée « massive », souvent « illégale », et « à sens unique » en Europe. Elle est également considérée comme la conséquence directe d'une pauvreté accrue au pays d'origine. Au Sénégal, le migrant est quant à lui, représenté comme un individu « circulant », vivant « un pied dedans, un pied dehors » mais aussi comme un nouvel acteur du développement local, « initiateur de projets » collectifs en milieu rural, « bâtisseur » en milieu urbain... En tout état de cause, on ne saurait douter des améliorations qu'il est susceptible d'apporter sur le plan de l'habitat ou bien des conditions de vie de sa famille restée au pays. Au Nord comme au Sud du Sahara, la visibilité qui lui est ainsi conférée, y compris dans ces contradictions, tend à construire les représentations sociales du phénomène migratoire et à légitimer/justifier l'action politique globale en cours auprès de l'opinion publique. À partir des sources statistiques les plus récentes (dernier recensement sénégalais- 2002-, enquête « Migrations entre l'Afrique et l'Europe »- 2008-) cette communication propose de porter un regard critique et transdisciplinaire (celui de l'économiste et du géographe) sur cette « visibilité » accordée aujourd'hui à la migration internationale sénégalaise et à ses logiques. Notre objectif est de tester, au moyen des résultats des enquêtes mentionnées, une série d'hypothèses (ou idées reçues) portant sur la migration internationale et ses potentiels effets dans le pays d'origine. L'émigration internationale sénégalaise est-elle massive? Les retours au pays d'origine sont-ils fréquents? L'Europe, et la France en particulier, est-elle toujours une destination privilégiée des Sénégalais? Les migrants internationaux sont-ils si actifs dans la production et la transformation de l'habitat au Sénégal? Les Sénégalais qui migrent sont-ils vraiment les plus pauvres? Existe-t-il un lien évident entre le niveau de vie des ménages et la migration internationale? Autant de questions auxquelles nous tenterons d'apporter des éléments de réponse quantitatifs. Ces éclairages statistiques font appel aux résultats de deux types d'enquête: l'une transversale et « exhaustive » (Recensement), l'autre longitudinale mais sur échantillon (MAFE). L'objectif n'est pas ici d'expliquer les logiques ou mécanismes, ni même de comprendre les raisons d'une sur-visibilité des migrations africaines dans les médias et les politiques publiques mais bien, à l'aide de données quantitatives récentes de rappeler des ordres de grandeur (flux), des séquences oubliées (retours), les éléments de diversité (origines, destinations) à partir desquels se décline la migration internationale sénégalaise, loin d'une image stéréotypée qui nourrit encore la pensée collective.

1. UN PAYSAGE MIGRATOIRE EN RECOMPOSITION

Malgré une recomposition spatiale déjà ancienne du « champ migratoire » sénégalais, en France l'idée de la persistance des vieux couples migratoires associant la « métropole » à l'ancienne « colonie » persiste. Nous décrivons ici les recompositions géographiques du paysage migratoire sénégalais qui accèdent à l'idée d'une mondialisation d'un système migratoire sorti de la bi-polarité. La carte des destinations récentes (émigrations survenues entre 1997 et 2002) est obtenue à partir de l'analyse des données de flux collectées au cours du dernier recensement sénégalais (2002).

La nouvelle géographie des destinations

Les recherches sur la migration internationale sénégalaise sont longtemps restées cantonnées aux vieux couples migratoires associant le bassin traditionnel d'émigration (la vallée du Fleuve Sénégal) et les destinations classiques: Afrique centrale et France. Pourtant depuis la fin des années 1980, on observe une diversification des destinations et des

origines des migrants internationaux (Robin, 1996), tendance aujourd'hui confirmée par l'analyse des flux récents.

En volume, les flux d'émigration récents restent modérés. En témoignent le nombre de départs enregistrés par le recensement dans l'intervalle de 5 ans et la proportion de ménage concernée par le mouvement. Le nombre de migrants sénégalais partis à l'étranger entre 1997 et 2002 et qui y demeuraient encore s'élevaient à 170 000 pour une population estimée à presque 10 millions d'habitants, soit un taux d'émigration modéré de 1,8% sur 5 ans. Aussi, dans le même intervalle, 1 ménage sénégalais sur 10 a été en moyenne concerné par ce mouvement.

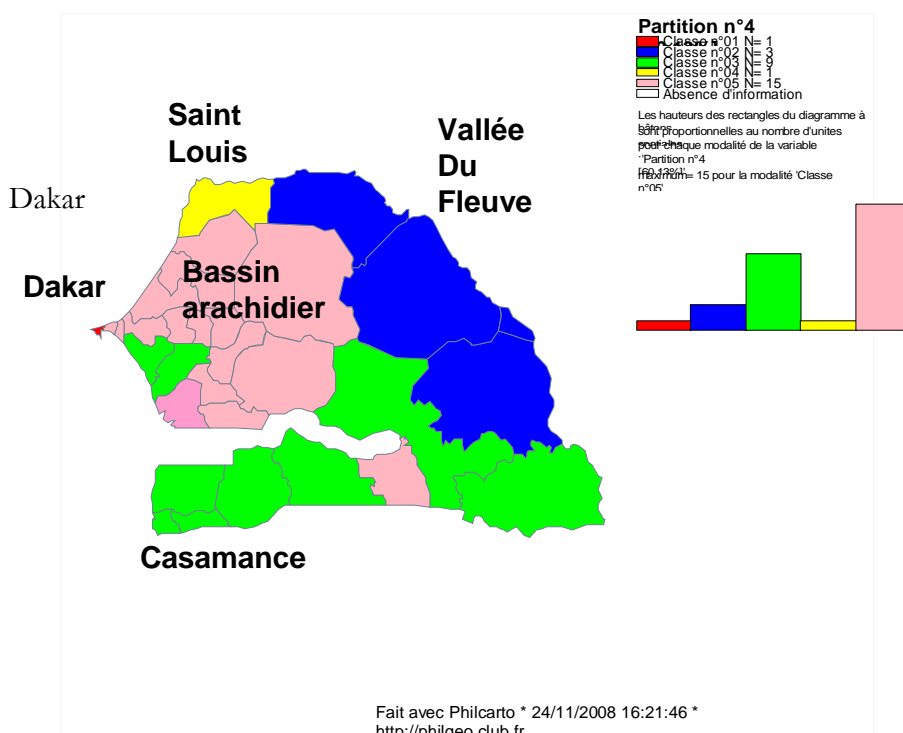
Les principaux espaces d'émigration sont constitués par Dakar et sa banlieue (26%), Touba (7%) et les départements de la vallée du Fleuve Sénégal, Matam et Podor (12%). Presque la moitié des départs (45%) ont eu lieu depuis ces trois principales régions du Sénégal. Les principaux pays de destination sont composés en ordre décroissant par l'Italie, la France, la Gambie, la Mauritanie et l'Espagne. Ce classement confirme le succès des destinations européennes et tout spécialement celui de l'Italie qui devient la première destination des Sénégalais, devant la France (destination du Nord « traditionnelle ») et les pays frontaliers du Sénégal (Gambie et Mauritanie). A eux cinq, ces pays ont attiré près des 2/3 (64%) des émigrés sénégalais partis entre 1997 et 2002. On observe que les destinations classiques des Sénégalais (France et Afrique centrale notamment) sont en perte de vitesse au profit de pays comme l'Italie et l'Espagne en Europe et les Etats Unis en Amérique du Nord. La liste des pays de destination s'est également allongée, marquant une tendance à la « mondialisation » de la migration internationale sénégalaise.

En contradiction avec les présupposés concernant la migration internationale sénégalaise, on peut donc identifier plusieurs faits frappants: (1) l'Europe constitue depuis peu la première région d'émigration des Sénégalais, alors que le système migratoire avait largement privilégié les destinations africaines auparavant (2) l'Italie est aujourd'hui le premier pôle d'attraction des migrants sénégalais, devant la France qui avait tenu depuis longtemps ce rôle ; (3) la liste des pays de destination visés s'est considérablement allongée : une soixantaine de pays ont été déclarés par les ménages au cours du recensement. Parmi ces derniers, le poids de certaines destinations nouvelles est loin d'être négligeable. Ainsi, 6% tout de même des Sénégalais ont choisi les Etats Unis pour destination, 10% ont choisi les pays du Maghreb. Dans de moindres proportions, les pays du Moyen Orient et de l'Asie commencent également à attirer les migrants sénégalais. Le principal changement serait donc davantage de nature qualitative que quantitative.

Des destinations qui varient selon les régions de départ

Le changement de la hiérarchie des pays de destination peut également être lié à la diversification des régions de départ qui, s'appuyant sur des logiques différenciées, investissent de nouveaux espaces. S'il on s'intéresse par exemple aux profils migratoires des différentes régions du Sénégal, la région de Dakar présente certaines spécificités par rapport aux autres « bassins » d'émigration. Elle décrit en effet un champ migratoire sensiblement différent des autres régions. Cette caractéristique peut être mise en perspective par l'analyse des données du recensement ; elle est confirmée par les résultats de l'enquête Ménage MAFE (2008), même si les données recueillies ne sont pas strictement comparables. Suite à notre analyse des données du recensement en « CAH », on observe que la première classe est ici caractérisée par une proportion anormalement élevée de migrants partis en Amérique du Nord et en Europe et, corrélativement un déficit des autres régions de destinations.

Figure 1. Typologie des régions d'émigration sénégalaises selon les destinations privilégiées



La carte obtenue est finalement très suggestive : d'une part elle met en avant la région de Dakar pour laquelle les migrants récents ont franchement opté pour une migration vers le Nord ; d'autre part, elle souligne la spécificité des espaces transfrontaliers, où domine une émigration de proximité, et de la nouvelle région d'émigration constituée par les départements du bassin arachidier en crise, tournée prioritairement vers l'Europe du Sud. Schématiquement, la carte obtenue met en évidence cinq types d'espace d'émigration :

- le profil « dakarois » ; franche orientation vers le « Nord » (Europe, Etats Unis)
- le profil « Saint Louisien » ; franche orientation vers l'Afrique du Nord
- le profil «transfrontalier » , version « vallée du fleuve » ; Orientation vers l'Afrique centrale et l'Europe du Nord-Ouest
- le profil « transfrontalier », version « Sudiste » ; Orientation vers l'Afrique de l'Ouest et l'Europe du Nord-Ouest
- le profil « Bassin arachidier » ; Orientation vers l'Europe du Sud

2. DES RETOURS FREQUENTS AU PAYS D'ORIGINE

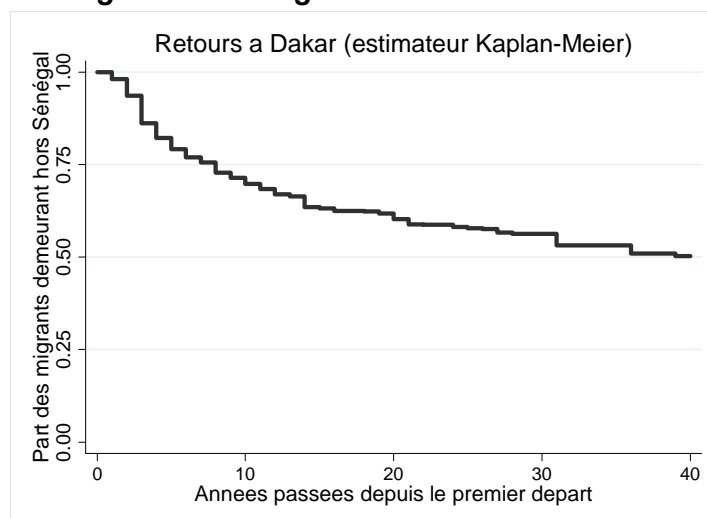
La migration internationale sénégalaise est souvent perçue au Nord (en France) comme un mouvement d'entrée à sens unique. Cette perception est sans doute renforcée par une limite de l'appareil statistique français : dépourvu d'outils susceptibles de mesurer directement les « sorties » du territoire, il est encore moins apte à indiquer une tendance des sorties par nationalités. Une estimation indirecte du solde migratoire est possible mais elle est approximative et ne rend pas compte du détail par grands groupes régionaux ou par nationalités. Cette « lacune » nourrit sans doute la perception de la migration internationale comme un événement durable et irréversible. En réalité, les migrations de retour des Sénégalais existent mais sont souvent les grandes absentes des discours publics dédiés aux migrations internationales dans les pays européens. C'est une partie « invisible » des

représentations de la migration dans les médias et dans les politiques migratoires européennes. Cette « face cachée » alimente une certaine méconnaissance de l'opinion publique et oriente les décideurs vers la piste de « l'accompagnement au retour » dans le pays d'origine. Il nous semble donc important d'apporter un éclairage statistique sur les migrations de retour.

Ils rentrent...

Sur la base des données de l'enquête « ménage » Migrations entre l'Afrique et l'Europe (MAFE, 2008), nous avons examiné les retours des migrants sénégalais vers la région de Dakar. La courbe de survie obtenue présente, dans le temps, la part des migrants qui demeurent à l'étranger, à compter de la date du premier départ hors Sénégal¹. Les résultats indiquent une forte propension des migrants à retourner dans leur pays d'origine. Après 10 ans passés à l'étranger, plus d'un migrant sur quatre est revenu dans son pays d'origine. Environ quarante ans après le départ, un migrant sur deux est rentré vivre au Sénégal. C'est une indication sur la fréquence des retours sur le long terme.

Figure 2. Les migrations de retour à Dakar



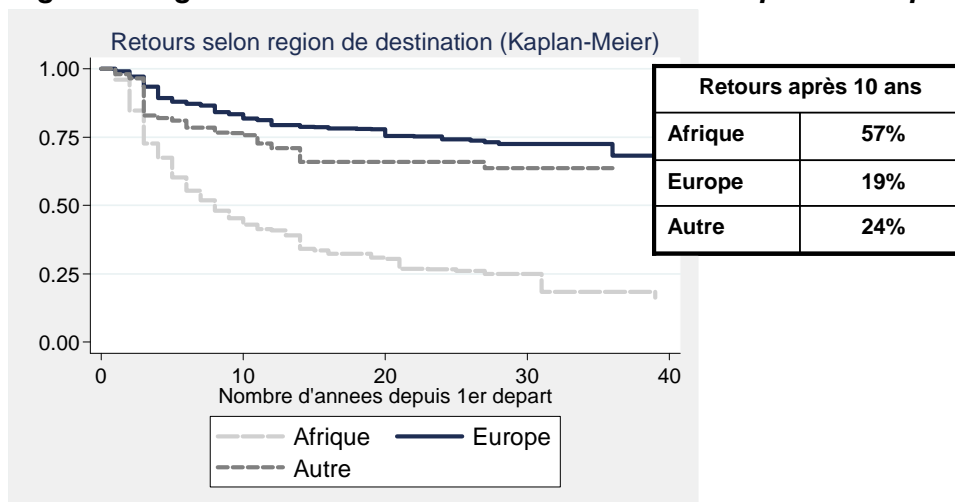
Source: Enquête Ménage (MAFE-Sénégal, 2008)

Le temps du retour varie selon la destination

Des différences s'observent selon la destination de la migration. Les migrants qui avaient choisi de migrer vers un autre pays africain reviennent au Sénégal très rapidement. Un migrant sur deux est retourné vivre au Sénégal, moins de dix ans après son premier départ et, au bout de 25 ans, les trois quarts des migrants sont revenus de l'étranger. Bien que les migrants ayant migré en Europe, affichent une propension moins importante et moins rapide au retour, un migrant sur cinq est rentré d'Europe au cours des dix premières années suivant son départ.

¹ L'estimateur Kaplan-Meier représente une approche simple non-paramétrique pour obtenir la fonction de survie de migration à partir des données en temps discret, c'est-à-dire la proportion de migrants qui ne sont pas retournés après un temps t . De plus, on peut calculer le taux de hasard, c'est-à-dire la probabilité instantanée d'un retour au moment t , à condition d'avoir séjourné à l'étranger jusqu'à t (Kaplan et Meier, 1958).

Figure 3. Migrations de retour selon la destination du premier départ



Source: Enquête Ménage (MAFE-Sénégal, 2008)

De surcroît, il est possible que les taux de retour présentés soient pour partie sous-estimés. Le cas particulier des « migrations circulaires » caractérisées par des séjours à l'étranger et des retours au pays durant moins d'une année n'est ici pas pris en compte. Des recherches qualitatives suggèrent cependant que la circulation représente un type de migration assez habituel, en particulier chez les Sénégalais d'Italie (Riccio, 2001; Riccio, 2005)

L'étude des retours permet ici de souligner le caractère réversible de la migration internationale, y compris de la migration sénégalaise vers les pays européens. C'est une donnée de débat généralement absente des discours publics consacrés aux migrations africaines.

3. LA PAUVRETE, UN FACTEUR D'EMIGRATION VERS LES PAYS RICHES?

L'équation « pauvreté = émigration internationale vers les pays du Nord » est fortement ancrée dans les discours dédiés aux déterminants de la migration internationale en Afrique Subsaharienne et au Sénégal. Il convient d'explorer les relations entre le niveau de vie des ménages sénégalais et la propension de leurs membres à émigrer vers le Nord. Cette question est importante car elle légitime actuellement la portée de politiques migratoires prônant le développement du pays de départ comme stratégie de contrôle et de gestion des flux migratoires dirigés vers les pays riches.

Comment évaluer le niveau de vie des ménages?

Traditionnellement, le niveau de vie des ménages est évalué à partir d'indicateurs monétaires basés sur les revenus ou les dépenses. Dans le contexte sénégalais, et plus généralement en Afrique subsaharienne, ce type d'information n'est pas disponible. En matière d'enquête, les informations relatives aux dépenses ou aux revenus monétaires souffrent généralement d'un manque de fiabilité. Afin de surmonter cette contrainte, une approche basée sur la construction d'un indicateur composite relatif aux caractéristiques de l'habitat et aux biens d'équipement possédés par les ménages est souvent privilégiée (Filmer and Pritchett, 2001; Sahn and Stifel, 2003; McKenzie, 2005). Ce parti pris comporte d'importants avantages pratiques. L'indicateur mobilise une information disponible dans les bases de données les plus courantes: dans la majorité des recensements et des enquêtes de santé en Afrique; A cela s'ajoutent des raisons conceptuelles: au cours des dernières décennies, la pauvreté et le bien-être sont de plus en plus perçus comme des phénomènes

multidimensionnels (ex. PNUD Indicateur de Pauvreté Humaine). Les variables monétaires comme les revenus ou les dépenses ne parviennent pas à capturer tous les aspects importants du bien-être. Un indicateur composite reflète, quant à lui, l'accès à l'infrastructure, aux services publics et aux biens productifs, en plus de la possession de biens durables.

Les questions sur les caractéristiques du logement et l'équipement contenues dans le questionnaire du troisième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH 2002) permettent de construire un indicateur composite de bien-être et de classer les ménages sénégalais sur une échelle de niveau de vie². Plus spécifiquement, nous avons eu recours à une analyse des correspondances multiples pour obtenir une valeur par ménage qui capture sa position sur une échelle linéaire de niveau de vie³. Une fois les ménages hiérarchisés, ils ont été divisés en cinq groupes contenant chacun 20% du nombre total de ménages. L'indicateur du niveau de vie est donc relatif, car on ne fixe pas de seuil de pauvreté. Il devient ainsi possible de comparer la façon dont les ménages sans et avec expérience migratoire se répartissent sur une échelle de richesse allant des plus pauvres aux plus aisés.

Nous distinguons ici les ménages selon leur statut migratoire:

- ménages avec migrant récent (c'est à dire, selon la définition adoptée dans le recensement, les ménages ayant déclaré au moins « un membre parti à l'étranger au cours des cinq dernières années et qui y demeure(ent) encore en 2002 »),
- ménages sans migrant,
- ménages avec migrant de retour, qui comportent au moins un migrant de retour,
- ménages dits « mixtes », autrement dit ceux qui comportent au moins un migrant récent et un migrant de retour.

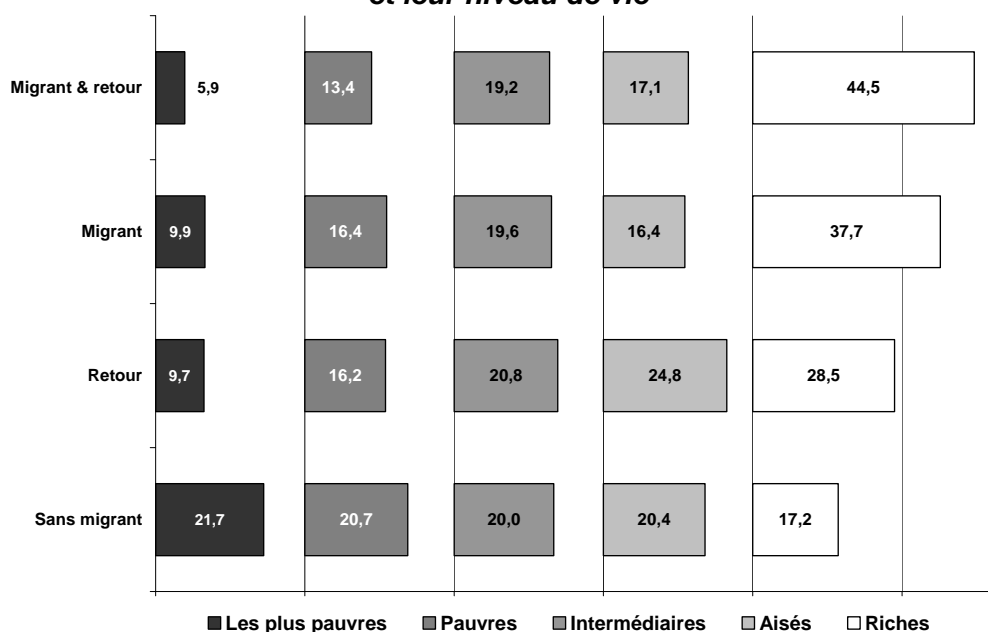
Les individus issus des ménages aisés sont les plus enclins à migrer vers les pays du Nord

La figure obtenue suggère l'existence d'une association positive entre la migration internationale et le niveau de vie. Autrement dit, les ménages sans migrant représentent la majorité de ménages sénégalais et reflètent par conséquent la construction de l'indicateur.

² Les variables incluses dans l'analyse sont les suivantes : comme caractéristiques du logement et accès à l'infrastructure le type de logement, type d'aisance, combustible cuisine, l'approvisionnement en eau, nature du mur, taux d'occupation, nombre de pièces habitées ; et certains biens durables et de transport, notamment avoir un radio, téléviseur, vidéo, réfrigérateur, téléphone, réchaud à gaz/cuisinière, machine à coudre, aucun bien, voiture/mobylette, calèche/charrette.

³ Comme toutes les variables employées sont ou binaires ou catégoriques, l'analyse des correspondances multiples est mieux adaptée aux données que l'analyse des composantes principales et l'analyse factorielle (Greenacre, 2006, Asselin, 2002; Booysen et al., 2008)

Figure 4. Répartition des ménages sénégalais selon leur statut migratoire et leur niveau de vie

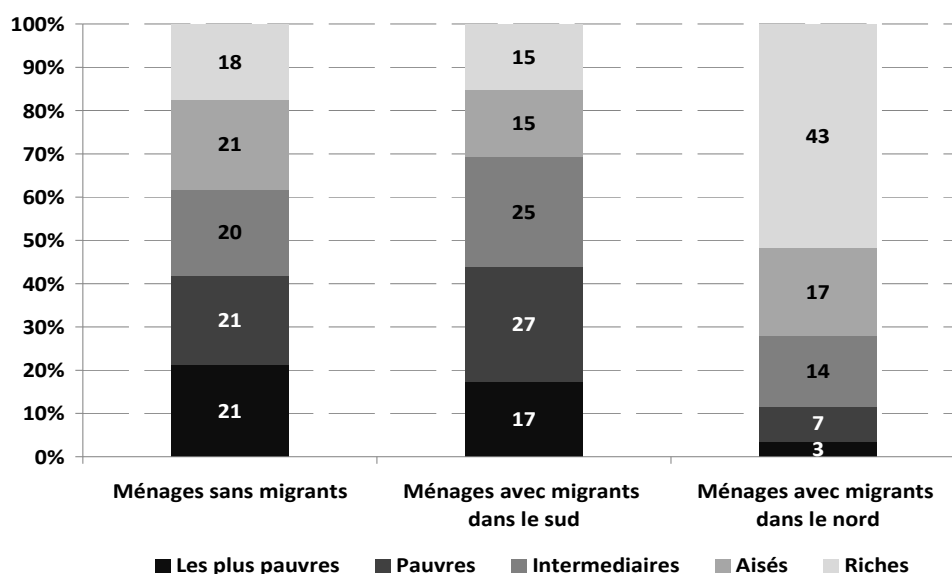


Source: RGPH 2002

Ces ménages se distribuent à proportions quasi égales parmi les cinq catégories de niveau de vie distinguées. Les ménages avec au moins un migrant de retour ou au moins un migrant récent sont sous-représentés parmi les plus pauvres, et sur-représentés parmi les plus riches. Les deux types d'expérience migratoire se distinguent plus précisément au sein de la catégorie de ménages aisés: 37,7% des ménages avec migrants récents appartenant au plus haut quintile, contre un 28,5% des ménages avec au moins un migrant de retour. Par ailleurs, les ménages dits « mixtes » appartiennent majoritairement à la catégorie des ménages riches. L'accès simultané aux transferts effectués par les migrants actuels et à l'épargne et au capital humain des migrants de retour peut-être un élément d'explication de cette concentration au plus haut de l'échelle de richesse.

Cependant, les observations que nous inspire cette distribution différentielle des ménages sur l'échelle de richesse doivent être interprétées avec prudence. Elles ne donnent pas d'indication sur le sens de la causalité entre les différences de niveau de vie et la plus ou moins forte propension à émigrer. Ainsi, nos résultats ne préjugent pas d'un lien de causalité qui permettrait de dire qu'on est en présence d'un effet « rétroactif » de la migration internationale. Une autre interprétation est possible: les ménages avec migrant sont à l'origine plus aisés et, ils disposent par conséquent de ressources supérieures et suffisantes pour permettre à un ou plusieurs membres du ménage de migrer à l'étranger, particulièrement dans les pays du Nord, pour lesquels les coûts d'une mobilité longue distance sont élevés et inaccessibles pour le plus grand nombre.

Figure 5. Répartition des ménages sénégalais selon la destination des migrants et leur niveau de vie



Source: RGPH 2002

Cette figure distingue la distribution des ménages sur l'échelle de richesse selon le statut migratoire et la région de résidence des migrants internationaux (Nord/Sud). Le graphique obtenu indique que ce sont les ménages avec migrants actuels dans les pays du Nord qui se placent parmi les plus aisés, tandis que le niveau de vie des ménages avec au moins un migrant dans un pays du Sud n'est pas supérieur aux ménages non-migrants. Le rôle de la destination dans la répartition des ménages sur l'échelle de richesse est donc plus prépondérant que celui du statut migratoire du ménage. L'émigration récente vers les pays du Nord concerne donc davantage les ménages les plus aisés au Sénégal sans pour autant qu'on puisse se prononcer entre « déterminant » ou « effet » de la migration.

4. LE MIGRANT INTERNATIONAL : UN ACTEUR DE LA PRODUCTION URBAINE PARMIS D'AUTRES...

Au Sénégal, le migrant international est souvent perçu comme un acteur dynamique dans la production urbaine récente. On lui attribue d'importants changements observés en particulier dans la capitale Dakar, sur le plan des paysages et de la morphologie urbaine (Tall, 2000). Par les ressources dont il dispose, le migrant est considéré par les autorités comme un levier pour le développement urbain. L'hypothèse du « migrant bâtisseur » fait couler beaucoup d'encre dans un contexte de flambée des prix immobiliers, de saturation des réserves foncières et de manque de ressources d'un Etat désengagé de la production urbaine. Qu'en est-il réellement à Dakar?

La clé de lecture adoptée ici, doit permettre de saisir un effet direct de la migration internationale sur l'habitat, en particulier sur sa contribution à la production ou à la transformation de l'habitat. Les données présentées concernent tous les ménages indépendamment de leur statut migratoire. L'utilisation des pondérations permet d'obtenir des résultats représentatifs des « ménages-logements » à l'échelle de la région urbaine de Dakar.

Parmi les ménages propriétaires de leur logement à Dakar, l'accès au logement se réalise essentiellement par auto-construction, généralement en faisant appel à de petits entrepreneurs (tâcherons) du secteur informel du bâtiment et de la construction. Le recours à des entrepreneurs des BTP, à des sociétés immobilières fournissant le logement « clé en

main » ou à des particuliers n'est pas à la portée d'une frange importante de la population, compte tenu du coût important voire inaccessible du logement à Dakar. Il est donc beaucoup plus rare mais pas totalement négligeable. Selon l'enquête ménage MAFE les deux tiers des ménages propriétaires interrogés ont eu recours à l'auto-construction.

Tableau 1. Utilisation de l'argent gagné à l'étranger destiné à l'habitat

Pourcentage des ménages ayant répondu...

Acquisition du logement

Avez-vous utilisé de l'argent gagné à l'étranger pour:

- acheter le terrain à bâtir?

oui 15

- acheter ou construire le logement?

oui 13

Transformation du logement

Avez-vous transformé votre logement?

oui 75

C'était pour:

faire des rénovations extérieures 40

construire un étage 13

ajouter une pièce en rez-de-chaussée 24

d'autres transformations 54

Avez-vous utilisé de l'argent gagné à l'étranger pour les réaliser?

oui 17

Source: Enquête Ménage (MAFE-Sénégal, 2008)

Pour ceux-là, l'acquisition d'un terrain est la première étape vers l'accès à la propriété immobilière. Parmi eux, 15% des ménages déclarent avoir utilisé de l'argent gagné à l'étranger pour acheter leur terrain. Pour les autres, ayant acheté leur logement « clé en main », 13% disent avoir utilisé de l'argent de la migration internationale pour acheter leur logement. Ainsi, l'impact des transferts venus de l'étranger sur la production foncière et immobilière à Dakar n'est pas négligeable. Au total, plus d'un ménage sur dix dit avoir eu recours à ces remises pour construire ou acheter le logement qu'ils occupent. Néanmoins, le niveau de détail de l'information collectée ne permet pas d'évaluer précisément la part de l'argent de la migration directement investie dans l'achat du logement ou sa construction. Le niveau de contribution de la migration internationale reste inconnu. Tout au plus, il est possible d'affirmer que la migration internationale est l'une des ressources utilisées par une proportion non négligeable de ménages dakarois pour acquérir un bien immobilier.

Bien souvent, l'habitat à Dakar est conçu de façon évolutive, en fonction de l'entrée irrégulière d'argent ou de l'augmentation de la taille du ménage. Ainsi, les constructions qu'on y observe donnent une impression d'inachèvement ou de « chantier » permanent. Cette observation est pour partie validée par les résultats de l'enquête ménage MAFE. ¾ des ménages interrogés (propriétaires ou hébergés sachant répondre) déclarent avoir opéré des transformations dans le logement depuis qu'ils l'occupent. Ces transformations portent notamment sur des rénovations extérieures (peintures, « durcification » de la cour, clôtures, toit etc.) pour 40% des ménages, sur l'ajout d'une ou plusieurs pièces en rez-de-chaussée pour 24% d'entre eux et, sur la construction d'un étage pour 13%. Pour l'ensemble de ces transformations, 17% des ménages ayant modifié leur logement déclarent avoir utilisé de l'argent gagné à l'étranger pour financer les travaux. Là aussi, sans connaître précisément la part des sommes investies, l'effet de la migration internationale sur les transformations de l'habitat n'est pas négligeable: plus d'un ménage sur six ayant transformé son logement a eu recours à l'argent de la migration internationale.

Si les données utilisées « argent gagné à l'étranger » reste imprécise (pour une évaluation réelle de la part financée par les remises ou l'épargne des migrants), elle permet d'éclairer certains comportements des ménages et d'établir ici un lien plus direct entre la migration internationale, la production et les transformations de l'habitat. Les résultats de nos analyses

invitent à relativiser le rôle joué par la migration internationale dans la dynamique de production de l'habitat observée à Dakar.

L'argent gagné au cours de migrations internationales et investi dans le secteur de l'habitat n'est pas négligeable sans pour autant être prépondérante. D'ailleurs, les ménages avec migrant ne semblent pas faire de l'habitat un secteur prioritaire de leurs transferts financiers vers leur pays d'origine. Finalement, ce résultat n'est pas si surprenant puisque les enquêtes récentes portant sur la destination des transferts montrent bien que plus des trois quarts des remises de l'étranger sont utilisés pour des dépenses de consommation courante (ce qui apparaît également au cours d'une première lecture de la destination des transferts financiers/Enquête MAFE 2008). Au total, ces premiers résultats vont dans le sens d'une relativisation du discours portant sur l'effet de la migration internationale dans la production et le développement urbain. Tout au plus, le migrant international apparaît ici comme un acteur de la production urbaine parmi d'autres. On peut donc s'interroger, à la suite d'autres observateurs⁴, sur l'appréhension de la migration internationale comme levier du développement urbain. D'abord parce que ses effets ne semblent pas si décisifs que ceux attendus; ensuite, parce que la migration internationale est aussi certainement porteuse d'effets moins bénéfiques: perturbation des marchés fonciers et immobiliers locaux, risques de ségrégation résidentielle en exacerbant les inégalités socio-économiques et les localisations résidentielles préférentielles etc.

CONCLUSION

Au final, l'exploration des deux sources de données récentes (RGPH 2002;MAFE 2008) souligne le décalage existant entre les représentations qui sont généralement faites de la migration internationale sénégalaise et la réalité statistique. Montrer et démontrer l'existence de ces décalages nous a semblé important car aujourd'hui les politiques migratoires sont pensées et bâties sur des stéréotypes parfois dépassés (persistance des « vieux couples migratoires »), sur des oublis statistiques importants (migrations de retour) ou sur des raccourcis rapides (pauvreté= émigration; migration comme facteur évident de développement du pays d'origine). De nombreux travaux consacrés à ces questions ont déjà souligné ces aspects et montré la complexité de ces liens dans différents contextes. Mais, force est de constater la persistance des croyances dans les discours publics du Nord comme du Sud et de rappeler la nécessité de disposer de données appropriées pour réduire la distance entre la partie rendue visible sur les migrations africaines et ses faces cachées. En guise de synthèse, nous proposons un tableau récapitulatif qui met en regard certaines représentations courantes de la migration sénégalaise dans les discours publics et les principaux résultats issus de nos analyses statistiques.

⁴ M.Bertrand (2009) « L'intérêt porté aux migrants internationaux s'exprime pour l'heure entre une sur-visibilité normative dans les études sur la mobilité et une place souvent disputée sur les scènes publiques locales ».

**Tableau 2. La migration internationale sénégalaise
entre représentations courantes et réalités statistiques**

Clés de lecture	Représentations courantes* (Le « visible »)	Réalités statistiques (L' « invisible »?)
Géographique	« Vieux couples migratoires »	Diversification des pays de destination et des régions de départ
« Conceptuelle »	La migration comme une « entrée à sens unique » en Europe	« Les migrations de retour spontanées sont nombreuses »
Paysagère	Une action prépondérante des migrants internationaux dans la transformation de l'habitat et des paysages urbains	« Un acteur de la production urbaine parmi d'autres »
Economique	« La pauvreté, la misère comme facteur prédominant d'une émigration à destination de l'Europe »	« Les ménages avec migrant(s) sont plus aisés »
SYNTHESE	Double « sur-visibilité »: - Mythe de l'invasion africaine - Idéalisation du migrant international comme « promoteur du développement local »	- Un fait statistique minoritaire et réversible - Un rôle à relativiser
<p>* Tendances qui se dégagent des discours politiques et médiatiques (considérées ici comme élément dominant de la construction des représentations publiques) sur la migration internationale sénégalaise d'après deux documents de synthèse: - AL. Wittmann, <i>analyse des discours politiques sur la migration sénégalais en France et au Sénégal</i>, Enda-Europe, Paris - D.Lessault/B.N'Diaye, <i>revue de presse 2005-2008</i>, sur le thème des migrations internationales, France et Sénégal, INED-Paris/Enda Tiers Monde-Dakar</p>		

BIBLIOGRAPHIE

Antoine P, Fall S., 2009, « *Population et pauvreté à Dakar* », in Gaye Daffé, Le Sénégal face aux défis de la pauvreté, Karthala-Crepeo, Paris, 23p.

Asselin, 2002; Asselin, L.-M., 2002, "Composite Indicator of Multidimensional Poverty, Theory", IDRC, in MIMAP Training Session on Multidimensional Poverty, Quebec, June 2002.

Beauchemin C., Diagne A., Lessault D., 2007, « *Circulation internationale et développement urbain à Dakar. Principes méthodologiques et résultats attendus* », Atelier international sur les migrations africaines, Accra, Sept. 2007, 18p.

Bertrand M., 2009, « *Migrants internationaux dans les villes ouest-africaines: de sur-visibles à contestés* », in Politique Africaine

Bocquier P., 1998, « *L'immigration ouest-africaine en Europe : une dimension politique sans rapport avec son importance démographique* », La chronique du CEPED, juillet-Septembre 1998, n°30

Booyesen, F.; Van der Berg, S V.; Burger, R.; von Maltitz, M. & Du Rand, G., 2008, "Using an Asset Index to Assess Trends in Poverty in Seven Sub-Saharan African Countries", World Development 36(6), 1113–1130.

De Haas H., 2007, « *The Myth of Invasion: Irregular Migration from West Africa to the Maghreb and the European Union* », IMI Research Report, 79p

Diop MC.(dir.), 2008, « *Le Sénégal des migrations. Mobilités, identités et sociétés* », Paris Karthala, 431p.

Filmer, D. & Pritchett, L.H., 2001, "Estimating Wealth Effects without Expenditure Data -- Or Tears: An Application to Educational Enrolment in States of India", Demography **38**(1), 115—132.

Greenacre, M. & Blasius, J., 2006, "Multiple Correspondence Analysis and Related Methods", Boca-Raton, FL: Chapman-Hall.

Kaplan, E.L. & Meier, P., 1958, "Nonparametric Estimation from Incomplete Observations", Journal of the American Statistical Association **53**(282) , 457-481.

Lessault D., Beauchemin C., 2009, « *Ni invasion, ni exode. Regards statistiques sur les migrations d'origine subsaharienne* », à paraître dans Revue Européenne des Migrations Internationales, 17p.

McKenzie, D.J., 2005, "Measuring Inequality with Asset Indicators", Journal of Population Economics **18**, 229-260.

Riccio, B., 2001, "From "ethnic group" to "transnational community"? Senegalese Migrants' Ambivalent Experiences and Multiple Trajectories", Journal of Ethnic and Migration Studies **27**(4), 583-599.

Riccio, B., 2005, "Talkin' about migration. Some ethnographic notes on the ambivalent representation of migrants in contemporary Senegal", Stichproben. Wiener Zeitschrift für kritische Afrikastudien 05/8, 99 – 118.

Robin N., 1996, « *Atlas des migrations ouest-africaines vers l'Europe, 1985-1993* », Paris, Orstom Editions, 110p.

Sahn, D.E. & Stifel, D., 2003, "Exploring Alternative Measures of Welfare in the Absence of Expenditure Data", Review of Income and Wealth **49**(4), 463-489.

Tall M., 2000, « *Les investissements immobiliers à Dakar des émigrés sénégalais* », Thèse de Géographie, Université Louis Pasteur, Strasbourg, France, 553p

Bases de données:

- Enquête Migration entre l'Afrique et l'Europe, 2008 (INED-Paris)
- Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Sénégal, 2002 (ANSD-Dakar)
- Base documentaire: documents d'orientation politique et revue de presse (site MAFE, INED-Paris)